

abandonnait une vocation que ses supérieurs reconnaissent bonne, loin d'être le soutien et l'honneur de son nom, il en deviendrait le déshonneur, et, par surcroît, il risquerait son salut éternel en ne correspondant pas à l'appel de Dieu."

A peine ordonné prêtre, en 1825, il refusait la position d'aumônier de la duchesse de Berry, et l'année suivante, il entra dans la société de Saint Sulpice, où il fut successivement professeur de dogme, d'Écriture sainte et économe.

En 1832, l'abbé Charbonnel déclina à deux reprises le poste de directeur du séminaire Saint Irénée, les fonctions de supérieur du grand séminaire de Grenoble, et refusa aussi la croix d'honneur que le gouvernement de Louis-Philippe désirait lui décerner pour services rendus pendant une émeute, à Lyon. En 1834, sa santé l'obligea à prendre du repos. Sur ces entrefaites, il eût à refuser de se mettre à la tête des fondateurs du collège d'Oullins, et de s'associer à des travaux littéraires sur saint François de Sales. Remis de ses souffrances, il professa deux ans au grand séminaire de Bordeaux et deux ans à celui de Versailles. En 1838, il refusa la position de vicaire général de l'archevêque de Bordeaux, celle de supérieur de son grand séminaire ainsi que son consentement pour un évêché. En 1839, deux positions de vicaire général lui furent offertes et furent également refusées. La même année, il s'embarquait pour l'Amérique, fatigué probablement de ces obsessions incessantes. Il resta près d'un an à Baltimore, et se familiarisa tellement vite avec la langue anglaise qu'après cinq semaines de leçons, il put prêcher dans cette langue et se faire comprendre parfaitement. Si les Anglais du Canada pouvaient jouer ainsi avec les difficultés de langue française, il n'en voudraient pas autant à notre belle langue.

De Baltimore, M. l'abbé Charbonnel fut envoyé à Montréal où il exerça le ministère avec fruit. Les mêmes sollicitations recommencent ici, et trois mois après son arrivée au Canada, lord Sydenham lui fit demander s'il accepterait un évêché dans une colonie anglaise. L'abbé Charbonnel répondit avec sa vivacité ordinaire : " Si j'avais voulu être évêque je n'aurais pas quitté la France." En 1844, Mgr Blanc, archevêque de la Nouvelle-Orléans, le pria de consentir à être son coadjuteur avec future succession. Les suffragants de ce prélat présentèrent la même demande au S. Siège, mais les refus du missionnaire ne purent être vaincus. Mgr Frayssinous, ministre des cultes en France, avait bien raison de dire en regardant s'éloigner l'abbé Charbonnel qui était venu lui communiquer son refus d'accepter le poste d'aumônier de la duchesse de